



Contrat & Concept pédagogique :
Le jardin d'enfants de la chèvre pédagogique

« Je fais le souhait que chaque enfant trouve du plaisir à être acteur des liens qu'il va tisser avec l'environnement naturel du lieu et qu'il puisse s'exprimer librement et avec joie au travers de ses découvertes. »

Jessica

1. Introduction

C'est dans le paysage agricole de la ferme à Icoigne que les enfants âgés de 3 à 6 ans sont accueillis dans les locaux du jardin d'enfants de la « chèvre pédagogique ».

La capacité d'accueil par matinée est dans un premier temps fixée à 10 enfants.

Le jardin ouvre tous les lundis matin et vendredi matin de 8h à 12h, hors vacances scolaires.

Il s'agit d'une inscription annuelle d'août à juin (calendrier des écoles valaisannes).

Une période d'adaptation peut être nécessaire avant la fréquentation complète de l'enfant, dans ce cas nous prendrons le temps de faire connaissance sur plusieurs matinées si besoin.

2. Horaires et tarifs

Le coût d'une matinée est de 30.- par enfant.

Le prix comprend une collation avec principalement les produits issus de la production de la ferme (fromage, fruits, légumes).

En cas d'intolérance au lactose, gluten, ou allergies particulières, la collation doit être fournie par la famille de l'enfant.

Les enfants sont accueillis dès 8 h jusqu'à 8h30 et le jardin ferme à 12h, avec un départ échelonné dès 11h45, pour chaque matinée ouverte.

Sur le bulletin d'inscription, le représentant légal de l'enfant est tenu d'indiquer toute personne majeure ayant le droit de venir récupérer l'enfant à sa place.

3. Présentation du personnel encadrant

Jessica Nanchen, maman de quatre enfants et diplômée éducatrice de l'enfance en 2017. Elle est la directrice du jardin d'enfant à la chèvre pédagogique.

Sur le domaine, son mari Fabrice Nanchen, est l'exploitant de la ferme.

Jessica et Fabrice travaillent ensemble et sont les propriétaires du domaine agricole incluant « la chèvre pédagogique ».

En remplacement, en cas de maladie, c'est Emilie Nendaz, diplômée assistante socio-éducative, maman de deux enfants qui assurera l'ouverture du jardin d'enfants.

4. Présentation du déroulement d'une matinée et ligne pédagogique

Chaque matinée s'ouvre sur un temps d'échanges avec les enfants pour présenter ce que le rythme de la nature nous propose comme possibilités d'exploration.

Puis, en tenant compte des besoins des enfants, de leurs envies, de leurs souhaits, et de mes propositions, nous aurons le loisir de profiter du domaine agricole qui évolue selon les saisons. Les locaux spacieux et chauffés nous permettent des activités intérieures comme : de la peinture, des exercices de yoga qui offrent une pause d'écoute de soi, des partages en groupe autour d'une histoire ou d'un conte animé ainsi que des bricolages issus de la nature environnante.

La matinée sera entrecoupée d'un temps de collation avec nourriture et boissons (chaudes ou froides selon les goûts) à l'intérieur ou à l'extérieur, dans le jardin ou en plein champs.

Le but étant de sortir chaque matinée sur le domaine et d'offrir aux enfants des expériences sensorielles dont ils seront les acteurs.

- ❖ A travers le groupe, les enfants vont pouvoir expérimenter, explorer, apprendre l'entraide, la coopération.
- ❖ Seul dans leur univers de découvertes, chaque enfant pourra évoluer à son rythme et selon son intérêt personnel.

La ferme est un espace de vie entourée de nature. Pour favoriser le développement de l'autonomie et de l'éveil à la curiosité nous sortons par tous les temps aux grés des aléas de la météo. De ce fait, il est demandé d'habiller l'enfant avec des vêtements qu'il peut salir ou « pas dommage » lors des sorties et explorations qui lui seront proposées.

5. Facturation

Les enfants inscrits sur l'année ont une place réservée et de ce fait leur absence est facturée sauf dans les cas suivants :

- Annonce d'absence un mois à l'avance en dehors des périodes de fermeture du jardin d'enfants.
- Trois absences (1 par trimestre) non prévisibles sont acceptées durant l'année (exemple : maladie, regroupement familial)

La facture mensuelle est envoyée par mail chaque dernier jour du mois pour le mois écoulé. Elle est à payer sous 30 jours à la date d'envoi.

6. Contrat : fin & renouvellement

L'enfant est admis au jardin d'enfants après avoir pris connaissance du « contrat & concept pédagogique » et dûment rempli et signé la « fiche d'inscription » (téléchargeable sur le site internet), valable pour une durée d'une année scolaire d'Août à Juin.

A la signature du contrat, seuls les enfants étant couvert par une assurance maladie et RC, seront acceptés.

Le renouvellement du contrat s'effectue tacitement, au mois d'avril, pour la rentrée d'août qui suit dans la même année.

Pour mettre fin au dit contrat, une lettre de résiliation datée et signée doit être fournie par les parents ou représentant légaux de l'enfant. La résiliation prendra effet sous préavis d'un mois.

7. Bien être et sécurité

Afin que nous puissions collaborer dans un climat de confiance entre vous parents et nous personnel encadrant, nous souhaitons ajouter ces quelques points importants :

- Pour chaque inscription il est nécessaire de noter les remarques d'allergies ou intolérances de l'enfant ainsi que ses besoins particuliers (objet transitionnel, peurs, etc.). Les objets

transitionnels sont les doudous, la voiture fétiche, une photo du parent. Sentez ce qui est bon à votre enfant pour aider à la séparation.

- Sans votre accord, nous n'administrons aucuns médicaments ou spray (tiques, moustiques, etc.). Cependant, en cas d'urgence, si les représentants de l'enfant ne sont pas joignables, le personnel encadrant du jardin d'enfants prendra les mesures nécessaires à la sécurité de l'enfant. Les frais encourus seront à la charge des parents.

Sources : C.Rosell Curty & L.Vassalli , *Cours Nature et Environnement*, Hes/So Valais filière éducation de l'enfance Sion, 2017.

8. Fiche d'inscription de l'enfant

Nom et prénom de l'enfant :	
Date de naissance :	
Frère(s) et sœur(s) – nom(s), prénom(s), âge(s) :	
Nom et prénom du parent 1 :	
Adresse :	
E-mail pour envoi de facturation <input type="checkbox"/> :	
No de téléphone/privé :	No professionnel :
Profession :	
Employeur, téléphone :	
Nom et prénom du parent 2 :	
Adresse :	
E-mail pour envoi de facturation <input type="checkbox"/> :	
No de téléphone/privé :	No professionnel :
Profession :	
Employeur, téléphone :	

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant : Noms, prénoms, liens avec l'enfant, no de tél :

-
-
-

Fréquentation(s) demandée(s) :

Lundi matin

Vendredi matin :

Début du contrat fixé au :

Renouvellement tacite du contrat, jusqu'à résiliation, par les parents, un mois à l'avance.

Observations ou besoin(s) particulier(s) de l'enfant :

Signature des parents ou représentant légaux

à Icogne, le

Jardin d'enfant de la chèvre pédagogique, par sa directrice, Jessica Nanchen à Icogne, le